



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E86573

VALABLE JUSQU'AU

09/12/2026

ÉDITÉ LE

17/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/03/2010

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 28/01/2020  
15 000

Raison sociale : ATELIER BOIS CONSTRUCTION

290 AVENUE EDMOND DEMOLINS  
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EVREUX 2010B00345

Siret : 521 353 649 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 36 79650

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001593114/2

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001593114/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 02 32 60 30 01

Portable :

Site Internet : <http://www.atelier-bois-construction.fr>

E-mail : [atelier.bois.construction@gmail.com](mailto:atelier.bois.construction@gmail.com)

Responsabilité légale :

PUPPINI PIERRIC PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/11/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	16/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/10/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/11/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.